

VACANCES ESTIVALES 2020 - TARIFS SEMAINE SANS REMISE EXCEPTIONNELLE - Juillet (29 juin au 31 juillet)* - aout (27 juillet au 21 aout)*
Familles hors des communes de Piennes, Joudreville et Landres (plus de 21 jours de d'inscription)

** DATES DE RETOUR DOSSIERS D'INSCRIPTION*

Première session				Seconde session		
Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7
06/07 au 10/07	13/07 au 17/07	20/07 au 24/07	27/07 au 31/07	03/08 au 07/08	10/08 au 14/08	17/08 au 21/08
5 jours	4 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours

Réservé asso	CAF	Coef CAF
	54	

Les tarifs ci-dessous sont les tarifs restant à régler par la famille, déduction faites des aides de la CAF

La réduction s'applique si et seulement si les 3 enfants sont inscrits sur la même semaine

	Critères tarifaires		Forfait semaine 5 jours	Nombre de semaine(s)	Forfait semaine 4 jours (uniquement S2)	Nombre de semaine(s)			Semaine 5 jours (7,5€)	Semaine 4 jours (6€)		Total
Familles hors des communes de Piennes, Joudreville et Landres (plus de 21 jours de d'inscription sur la période estivale)	Familles ressortissant du régime général	Coef familiale <= 400	57,70 €		45,76 €							
		400 < coef <= 800	58,20 €		46,16 €							
		800 < coef <= 1200	77,70 €		61,76 €							
		Coef familiale > 1200	78,95 €		62,76 €							
	Autres familles (MSA et Frontaliers)	Coef familiale <= 400	100,80 €		80,24 €							
		400 < coef <= 800	101,30 €		80,64 €							
		800 < coef <= 1200	101,80 €		81,04 €							
		Coef familiale > 1200	103,05 €		82,04 €							

Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque	Banque	Commentaires

TOTAL DÛ	
Autres aides	
TOTAL A PAYER (à l'inscription)	
Signature du responsable:	

Nom - Prénom de l'enfant :
Troisième enfant de la même fraterie
 (Toujours le même enfant de la même fraterie)

Commune :

Page(s): /